

NUMERO SPECIAL GRAPPE ORKIDE DE GUYANE

N°6 / FÉVRIER 2011

L'évènement du mois: le projet de grappe ORkidé de Guyane est lauréat !

Datar

Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, a annoncé vendredi 21 janvier la liste des **84 dossiers retenus pour la 2^e vague de l'appel à projets « Grappes d'entreprises »**.

Cet appel à projets, lancé en octobre 2009 et mis en œuvre par la DATAR, vise à apporter un renouveau à la dynamique territoriale en s'adressant à un tissu d'entreprises essentiel pour la création de croissance, de richesse et d'emplois.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire mobilise **une enveloppe de 24 millions d'euros sur 2 ans (1^{ère} et 2^e vague)** au bénéfice des grappes d'entreprises, complétée par des soutiens de la Caisse des dépôts et d'OSEO et d'autres ministères, comme celui de l'outre-mer.

Carte de la deuxième vague de sélection



Qu'est-ce qu'une « grappe » ?

Une grappe d'entreprises est un **réseau** constitué majoritairement de PME et de TPE, regroupées sur un même territoire et appartenant souvent à une **même filière**, mobilisés par une **stratégie commune** et la **mise en place d'actions et de services concrets et mutualisés**.

Des grappes primées pour l'outre-mer

Cinq projets d'outre-mer ou ultra-marins ont été retenus lors de cette 2^e vague parmi 187 dossiers déposés au niveau national, au terme d'une sélection rigoureuse effectuée en lien étroit avec le ministère chargé de l'Outre-mer : « ORkidé » pour la Guyane, « Synergie » et « AMD » en Nouvelle-Calédonie (secteur des énergies renouvelables et secteur de la maintenance durable), « Performance SAP » et « Inov@gro » en Martinique (secteur des services liés à la dépendance, à la vie quotidienne et à la famille, et secteur de l'agrotransformation). Ils viennent s'ajouter aux trois projets sélectionnés en 2010 : « Témergie » à la Réunion, « Tahiti Fa'ahotu » en Polynésie et la « Maison de la Forêt et des Bois » de Guyane.

La grappe ORkidé de Guyane : une grappe de la filière minière

La filière minière de Guyane s'est organisée, accompagnée par le PTMG, pour présenter un dossier de candidature. La grappe en création s'intitule : **ORkidé de Guyane**, pour « **l'OR qui développe** », « **l'OR qui démarre** ».

La grappe a mis en place un système de gouvernance, en procédant à l'élection des représentants par collèges, en fonction des domaines d'activités (collèges Opérateurs miniers d'exploitation alluvionnaire, collèges Opérateurs miniers d'exploitation primaire, collège Affineurs, Orfèvres, Bijoutiers, et collège Appui technique, Formation et Recherche).

Une stratégie d'action et cinq projets prioritaires ont été élaborés : 1 - projet de **Mise à disposition d'OUTILS D'AIDE A LA DECISION** (comprenant plusieurs projets : Valorisation des archives, Optimisation de la récupération, Devenir environnemental des sites), 2 - projet **STAGE de démarrage d'activité** ; 3 - projet **RELAIS TIC** ; 4 - projet **SYMPOSIUM DE LA MINE**, 5 - projet **TRANSFERT de compétences du projet FINE**.

La grappe ORkidé de Guyane compte **48 membres**. Il s'agit d'entreprises diverses de la filière, opérateurs miniers (primaire et alluvionnaire), bureaux d'études et de conseils, consultants, UAG (Université des Antilles et de la Guyane) et BRGM.

Cela représente, en terme d'effectif, la quasi-totalité des salariés de la filière avec 351 salariés.

Quasiment toutes les PME de la filière sont adhérentes à la grappe. Les artisans (TPE) ne sont pas en reste et sont fortement présents (33 entreprises TPE sur 48 membres au total soit 69%). L'ensemble est moteur pour la mise en place de cette grappe. Les organisations interprofessionnelles sont aussi fortement impliquées.

Contacts grappe ORkidé : Président de la grappe ORkidé de Guyane, Gauthier Horth [gauthier.horth@yahoo.com.br] / 0694 43 85 00
Animateur, Marie CHAIX-FARRUGIA, PTMG - CCIRG [m.chaix-farrugia@guyane.cci.fr] / 0594 29 86 51

Contact :

Direction Développement et Aménagement du Territoire (DDAT) de la CCIR Guyane
2dat@guyane.cci.fr

Réalisation :

Pôle Technique Minier de la Guyane
♦ A. Imre, ingénieur des mines : a.imre@guyane.cci.fr
♦ M. Chaix-Farrugia, ingénieure environnement : m.chaix-farrugia@guyane.cci.fr
♦ J. Larseneur, ingénieur géologue : j.larseneur@guyane.cci.fr